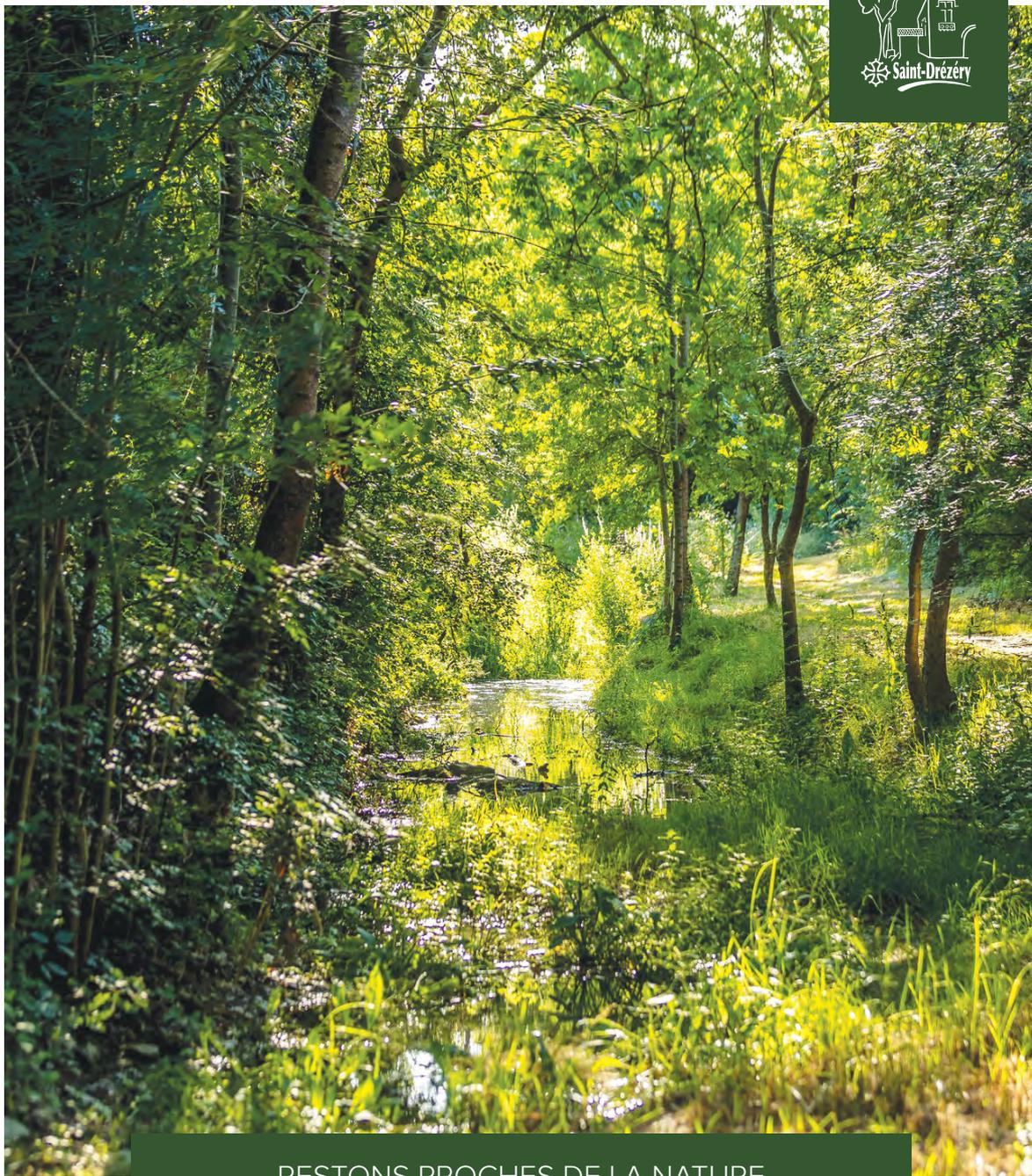


VIVRE Informations municipales SAINT-DRÉZÉRY

#47

OCTOBRE
2023



RESTONS PROCHES DE LA NATURE

VOTRE MAIRIE



OUVERTE AU PUBLIC

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h

SECRÉTARIAT : 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

CCAS : ccas@saintdrezery.eu

URBANISME : 04 67 55 87 96 - Ouvert au public : mardi, mercredi, vendredi.

POLICE MUNICIPALE : 04 67 86 90 87

CENTRE DE LOISIRS SERVICE JEUNESSE : 04 67 55 87 95

saint.drezery.sport@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 04 67 54 41 68

Mardi 16 h 30 à 19 h - Mercredi 10 h à 12 h 30 et 15 h à 18 h 30

Jeudi 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi 10 h à 12 h 30.



PERMANENCES DES ÉLUS

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 67 86 90 87 - mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

LOÏC LE BLEVEC, aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.

FRANÇOISE SIRVEN, action sociale et solidarités, protocole et communication.

JEAN-PHILIPPE DACHEUX, patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFP.

GÉRALDINE HOUVENAGHEL-DEFOORT, vie associative, culture et manifestations.

RICHARD LAVIE, finances, jumelage et tourisme.

MARION BIGLIONE-KAPLANSKI, écoles, jeunesse et petite enfance.

DANIEL SALVADOR, proximité, marché, commerçants/artisans et agriculture.

SERVICES DIVERS

LA POSTE : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, sam. de 9 h à 11 h 15 et le mardi 10 h à 11 h 15.

HÉRAULT TRANSPORT : 04 34 888 999 — TAM : 04 67 22 87 87.

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CHIRURGIEN-DENTISTE DE GARDE : 04 67 73 95 76.

CORRESPONDANT LOCAL MIDI LIBRE : Corinne Laroche

06 81 12 75 05 - claroche-ml@hotmail.fr

COLLECTE DES DÉCHETS / ORDURES MÉNAGÈRES :

<https://www.montpellier3m.fr/collecte>

⇒ Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le lundi matin dans les zones pavillonnaires et 3 passages dans le centre ancien le lundi, mercredi et vendredi.

⇒ Déchets recyclables : **bac jaune**, 1 passage le mardi matin dans les zones pavillonnaires et 2 passages dans le centre ancien le mardi et samedi.

⇒ Biodéchets : **collecte aux points d'apport volontaire**, rond-point de la pharmacie, cave coopérative, Mas de Bizard, chemin des Grives (à côté de la rue de l'Ecrin), Parking Allée de la Liberté, Rue du Devois.

Renseignements, n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.

⇒ Encombrants et déchetterie : accès au compte citoyen

<https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/>

Ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (les sortir la veille).

Déchetterie à Beaulieu : du lundi au samedi 14 h à 18 h, vendredi et samedi 9 h à 12 h, dimanche 9 h à 12 h 30.

VIVRE SAINT-DREZÉRY

SOMMAIRE

P.4 Le mot du Maire

P.5 Vie culturelle et festive

« Nos Cabanes » d'Acetone Cie
ASK et sa performance déambulatoire
La Saint-Jean en Musique
Extraits du Ballet Preljocaj
Le 14 juillet
Un violoncelliste dans notre Église
Nos jumeaux à Saint-Drezéry
Une très belle Fête Votive
La vie de la bibliothèque en images
Jeux au parc sur le thème de l'Égypte

P.9 Vie associative

5 jumelages fêtent l'Europe
Réunion annuelle avec les associations
La coupe de l'Hérault UFOLEP
Le forum des associations

P.12 Action sociale

Rentrée du CCAS
Nouvelle prestation pour les séniors
Aide au paiement de la facture d'eau
Permanences sociales
Banque alimentaire
Fabienne Sicot sur le toit du monde

P.14 Vie des commerces

Un nouveau Food Truck
Reprise du bureau de tabac
Une nouvelle orthophoniste

P.14 Vie municipale

Cérémonie citoyenne

P.15 Prévention et sécurité

Saison CCFP
Infractions
Dégradations diverses
Rassemblement pour la paix civile

P.16 Intercommunalité

Voyage au Maroc
Rencontre avec le ministre de la Justice
sur le sujet de la violence aux élus

P.17 État civil

P.18 Conseil municipal

20 juin 2023

P.19 École - Jeunesse

Saint-Drezéry a relevé le Grand Défi
Dernière représentation des Nez Rouges
De nouveaux jeux peints à l'école
Le RPE et l'école créent du lien
Des vacances et une rentrée plus tard

P.23 Environnement

Collecte des biodéchets
Nouvelles fréquences de ramassage
des poubelles
Préservez nos ressources en eau
Sentier « découvertes des cours d'eau »

P.26 Réalisations - Travaux

P.28 Agenda

Bulletin municipal gratuit n° 47 - Octobre 2023

Mairie, Place Cambacérés, 34160 Saint-Drezéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes,

G. Houvenaghel, L. Le Blévec, R. Lavie, F. Sirven et les services de la mairie

Photos : Mairie et élus

Relecture : H. Mercier et F. Sirven

Conception graphique : C. Beauquier Goaper - CBG.Com

Impression : Impact - Saint-Martin-de-Londres





Chères Saint-Drézériennes, Chers Saint-Drézériens,

Je souhaiterais revenir sur notre fête votive qui permet à Saint-Drézéry, pendant 5 jours, de réussir à rapprocher toutes les générations autour d'animations avec convivialité, respect et plaisir partagé. Une fête 2023 bonne comme un grand cru avec une mention spéciale pour nos jeunes et nos traditions : messe provençale, abrivados, bandidos, encierros, bals, peña, DJ...

Mais maintenant la rentrée est là...

Les enfants sont une de nos priorités et pour bénéficier de bonnes conditions pour travailler, le personnel technique a accompli des réalisations et des réfections de peinture pendant l'été. Deux nouvelles directrices viennent de rejoindre nos deux écoles : l'école des Petits Poucets et l'école de la Liberté. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le centre de loisirs est au taquet ! Les programmes du périscolaire sont prêts et l'équipe travaille sur les prochaines vacances en concoctant un maximum d'ateliers sur le thème de l'automne.

C'est aussi la rentrée des associations et l'heure de pratiquer une activité !

Nos espaces verts, comme notre cimetière, ont eu aussi besoin d'un petit coup de rafraîchissement : désherbage thermique, tonte, nettoyage...

Quant aux gros travaux, ils redémarrent de plus belle : réfection du château, remplacement de notre éclairage public en leds, toit de la salle Cardonnet...

Notre commune continue ses investissements et donne des coups de projecteurs sur les 15 ans de notre jumelage avec l'Italie ou les 10 ans de notre bibliothèque.

Bonne rentrée à tous ! Et prenez soin de vous.

JACKIE GALABRUN-BOULBES, Maire

INFOS

Retrouvez toutes les informations : l'actualité, les moments forts, les informations pratiques... sur le site officiel de la commune <http://www.saintdrezeroy.fr> sur la Page Facebook et en vous inscrivant à la newsletter directement sur le site.

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezeroy@wanadoo.fr

► VIE CULTURELLE ET FESTIVE

► « Nos Cabanes » d'Acetone Cie

En mai, les Escapes Métropolitaines se sont invitées à Saint-Drézéry le temps d'un essai poétique et politique sur la façon d'habiter notre monde.



► 24 juin : ASK et sa performance déambulatoire et dansée dans le parc du Château

Une belle aventure des corps après 5 week-ends de partage et de création animés par la Compagnie Anima.



► 24 juin : La Saint-Jean en Musique dans une ambiance rock avec OPPE



► Plats malgaches, crêpes, charcuteries, fromages, hot-dogs et glaces à la plancha au menu et sa buvette tenue par l'association St Dré VTT.



► Apparition d'un nouvel objet de gestation du totem pour attirer les petits et grands curieux, animé par les élus Didier et Francis, mais aussi Karine de la chorale gospel.



► Saut du traditionnel feu par les petits et grands.

➤ 29 juin : Extraits du Ballet Preljocaj Festival Montpellier Danse



Le Groupe Urbain d'Intervention Dansée (GUID) a invité le public à prendre place sur les marches du Château pour être au plus près de lui. Une proximité très appréciée!



➤ 24 juillet : Un violoncelliste dans notre Église de Saint-Didier

Dans le cadre du Festival Radio France Occitanie Montpellier, notre église, bondée, a accueilli le jeune et talentueux violoncelliste Philippe Schupelius.

➤ 1-3 septembre : Nos jumeaux à Saint-Drézéry pour les 15 ans

En 2008 naissait à Saint-Drézéry le jumelage entre Bagnara di Romagna et notre commune. 15 ans plus tard, nous nous sommes réunis pour fêter ensemble nos liens d'amitié et de fraternité. Nous remercions Mattia Galli, élu maire de Bagnara di Romagna depuis peu, d'avoir été parmi nous. Le Comité de Jumelage de Saint-Drézéry a concocté un programme sur mesure pour un accueil chaleureux : visite de notre château, église et bibliothèque, suivie d'un apéritif convivial et émouvant, visite du château de Castries et ses clins d'œil italiens, soirée au marché nocturne dans le parc, pour finir en beauté par un rallye faisant découvrir les atouts de notre région. Un grand merci à Yves, Richard et son équipe pour l'organisation!



➤ Le 14 juillet

Une journée bien remplie et réussie avec son florilège d'animations : le traditionnel salon du vin à l'ombre du parc, l'apéritif municipal en musique grâce au groupe Two Doo, le repas tiré du sac et sa buvette tenue par le Club taurin, le défilé des lampions, le feu d'artifice. Cette année, une animation en fin de soirée organisée par le club taurin avec DJ. À renouveler!

➤ 11-15 août : Une Fête Votive très belle !

Notre village s'est rassemblé autour de nombreux moments conviviaux. Un grand merci au Club Taurin Lou Charlot, aux Manades, aux Orchestres et DJs, aux Agents de Sécurité, au Policier Municipal ainsi qu'aux Agents Municipaux pour la réussite de cette fête.



1. Messe provençale et ses arlésiennes. 2. Bénédiction des chevaux. 3. Ouverture de la fête sur le thème de Pampeune. 4. Défilé des bandes. 5. Remise des clefs du village aux jeunes par Mme Le Maire. 6. Soirée avec La Grande Parade. 7. Après-midi belote/rami, jeux en bois et maquillage pour les enfants. 8. Apéritif municipal. 9. La Peña Mexicaine. 10. Soirée avec l'Orchestre Abraxas. 11. Soupe à l'oignon offerte par Mme Le Maire. 12. Festival Abrivado.

➤ La vie de la bibliothèque en images de mai à août



1. Film d'animation jeunesse « Ernest et Célestine ». 2. Grands jeux dans le parc. 3. Exposition « le monde des pharaons ». 4. Conte chorégraphique « Capucine les doigts verts ». 5. Lecture Kamishibai en musique « Violetta et Rigoletto » animée par Cathy, Babette et Corine. 6. Conférence sur les femmes de pouvoir en Égypte Ancienne animée par Corinne Laroche, égyptophile passionnée. 7. Projection surprise d'un film jeunesse Yakari.



Un grand merci aux bénévoles pour leur contribution cruciale dans le maintien d'ouvrages en bon état, classement, accueil des scolaires, animations des soirées et recellement en été. Envie de vous impliquer, à votre rythme, l'équipe de la bibliothèque sera ravie de vous accueillir. Rapprochez-vous de Laetitia Lehn. Il est même possible de suivre des formations ciblées pour gagner en compétence.



➤ Les écoles invitées dans le parc pour découvrir et jouer sur le thème de l'Égypte

Grâce à la créativité des bénévoles œuvrant aux côtés de Laetitia Lehn, des animations pour les écoles se sont déroulées dans le parc durant tout le mois de juin : histoire de l'Égypte ancienne en images, énigmes à résoudre dans le langage des hiéroglyphes, jeu de tir de balle dans une pyramide : tous les ingrédients étaient réunis pour un apprentissage ludique des élèves.



▶ VIE ASSOCIATIVE

➤ 14 mai : 5 jumelages fêtent l'Europe !



Les cinq Comités de Jumelage amis (Pérols, Jacou, Teyran, Castelnau-le-Lez et Saint-Drézéry) se sont retrouvés dans le parc de Bocaud de Jacou pour fêter l'Europe. Une occasion pour fêter les jumelages avec l'Allemagne, le Portugal et l'Italie. Après les discours officiels, après les hymnes chantés par la chorale du collège de Jacou et accompagnés par l'orchestre d'harmonie de Montpellier – Jacou, ce sont quelque 500 personnes environ qui ont déambulé autour des stands des comités et autour des points de vente de produit de bouche. Les jeux pour enfants, la conférence sur la Tarentelle et l'invitation à danser, le trio musical italien, la formation musicale bavaroise et les danses folkloriques portugaises ont animé la journée qui s'est terminée bien tard. Les organisateurs satisfaits de la réussite de cette journée ont déjà pris rendez-vous pour 2024, mais dans un autre village.



Horaires élargis :
Ouverture de la bibliothèque dès 9 h 30 le mercredi et le samedi matin

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque directement sur son portail internet : bibliotheque.saintdrezeroy.fr

➤ 6 juin : La réunion annuelle avec les associations

Une occasion pour se retrouver, échanger et préparer la rentrée associative



► Un bilan annuel des travaux et des investissements réalisés dans l'année sur les installations sportives et culturelles :

- Remplacement des rideaux noirs et réparation de la toiture de la salle Cardonnet,
- Remplacement des fenêtres de la salle poterie à la Maison des associations,
- Ajout de 2 prises côté comptoir avec indice de protection élevé pour la buvette,
- Réparation de la porte de stockage, peinture des portes et rénovation de deux terrains de tennis,
- Fourniture et pose de Plifix, réparation Plexiglas d'une tribune et réparation de l'éclairage du stade de foot,
- Raccordement au réseau d'eau potable pour l'utilisation d'une machine à glaçons dans le local prêté au Club Taurin,
- Achat d'un barnum et de 9 housses blanches pour les mange-debout.

► La programmation des activités et moments associatifs.

► Un point sur les consommations en électricité des bâtiments, montrant que les efforts de tous permettent de maintenir les dépenses à un niveau acceptable.

► Les projets participatifs tels que le Carnaval, « Un totem vivant pour Saint-Drézéry » et les JO 2024, évoqués pour mieux connaître la participation de chacun sur ces thématiques.

La municipalité renouvelle ses remerciements aux associations pour leur implication et leur participation à la vie sociale du village.

► OBLIGATION DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

➤ 16 juin : La coupe de l'Hérault UFOLEP entre les mains de l'équipe de foot à 11 de l'Entente Saint-Drézéry Jeunes (ESDJ) à Sussargues



➤ 8 septembre : Le Forum des Associations de septembre riche en animations



Moment clef pour recueillir les inscriptions à l'année des Saint-Drézériens et Saint-Drézériennes, le Forum a également accueilli les animations de l'école de Cirque et la prestation du Hip-Hop sous l'égide du Foyer Rural.



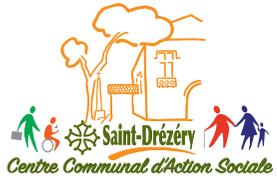
Les « Totémiades » se sont également invitées pour sensibiliser et faire connaître le projet du « Totem Vivant pour Saint-Drézéry » sur la commune.



Retrouvez l'agenda des événements associatifs ainsi que le triptyque et le livret des associations en ligne sur le site de la Mairie.

► ACTION SOCIALE

► Rentrée du CCAS



• Les activités

Les activités proposées par le Centre d'Action Sociale ont repris en ce début septembre : l'atelier informatique depuis le mercredi 13 septembre puis tous les 15 jours, l'atelier Remue-Ménages revient le lundi 23 octobre, puis tous les 15 jours et une 4e journée de formation au PSC1 pour les plus jeunes (11-15 ans), avec le SDIS 34 est prévue le samedi 9 décembre : Inscription obligatoire en mairie et participation de 5 € demandée, le CCAS prenant en charge 40 € par enfant. La fiche d'inscription peut être téléchargée à partir du site internet de la commune <https://saintdrezery.fr/>

• Le relais emploi

Le relais emploi a changé de formule et les permanences mensuelles sont remplacées par des rendez-vous individuels suite à votre demande par téléphone à la mairie au 04 67 86 90 87 ou via un mail adressé à relaisemploi@saintdrezery.eu

• Les permanences Ma Commune Ma santé

Et toujours les permanences Ma Commune Ma santé pour trouver la solution santé la mieux adaptée à vos besoins sur rendez-vous en appelant le 06.07.87.68.69 ou 09.72.56.78.26 ou par mail à lr.mcm@gmail.com. Elles auront lieu les mercredis 6 septembre et 22 novembre de 9 h à 12 h, salle Brassens.

► Nouvelle prestation pour les séniors : les ateliers avec l'association Haut-Parleur

Avec l'association Haut-Parleur, composée d'auteurs et réalisateurs sonores, d'artistes et de professionnels, nous vous proposons 5 ateliers originaux, festifs et ludiques, entièrement gratuits, pour développer le partage, le plaisir dans l'échange et la complicité en renforçant ainsi le lien social. Venez vous amuser les jeudis 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre et le 7 décembre de 14 h à 16 h à la Salle Brassens, Allée de la Liberté. **Le nombre de participants — 65 ans minimum — est limité à 20 : pensez à vous inscrire en mairie!**

Des flyers et des détails sur ces animations sont disponibles à l'accueil de la mairie. Pour contacter le CCAS, vous pouvez adresser un mail à ccas@saintdrezery.eu

Pour retrouver ces informations <https://saintdrezery.fr/> rubrique Accès rapide, Actualités ou Agenda



► POUR NOTRE COMMUNE : CONSULTATIONS MÉDICALES SANS RENDEZ-VOUS

► Du lundi au vendredi 9h - 19h au Centre de soins médicaux et de Traumatologie
504 rue de la Royale à Castries

► Samedi et dimanche 8h - 20h À la Maison Médicale de Garde Espace Morastel à Mauguio



► Aide au paiement de la facture d'eau

Une nouvelle fois, Le Syndicat Mixte Garrigues Campagne offre des chèques Tarification Sociale de l'eau au CCAS de la commune. Ils sont d'une valeur de 10, 15 ou 20 € selon la composition de la famille et proposés aux personnes en grande difficulté financière. Pour obtenir cette aide, vous devez vous présenter en mairie, muni de votre dernier avis de non-imposition. Ces chèques sont attribués au CCAS de la commune en nombre limité. Ils devront accompagner le paiement d'une facture eau auprès de Véolia avant le 1^{er} décembre 2023.



► Banque Alimentaire

La Collecte Nationale est l'unique moment de l'année durant lequel l'ensemble du réseau des Banques Alimentaires fait appel aux dons de denrées alimentaires auprès des particuliers pour aider un bénéficiaire proche de chez vous. Pour la première fois depuis longtemps, le CCAS et la Banque Alimentaire ont participé à la collecte de printemps qui a eu lieu les 9, 10 et 11 juin. Nous remercions les bénévoles qui ont su animer les collectes devant les commerces de la Triade ainsi que les Saint-drézériens qui ont répondu présents. Devant le succès rencontré, l'expérience sera renouvelée. Merci à tous.



URGENCES

GENDARMERIE DE CASTRIES :
04 67 70 03 31 ou appelez le 17.
POMPIERS : 18 / SAMU : 15 / SAMU SOCIAL : 115
N° DES URGENCES AVEC LE PORTABLE : 112
EAU POTABLE PRESTATAIRE :
Société Véolia - Ruas 0 969 329 328
ASSAINISSEMENT PRESTATAIRE :
Saur / Alliance Environnement 04 67 83 75 16
ENEDIS - GRDF : numéro vert gratuit 0 800 47 33 33



► Pour tous

Le CCAS de la commune, en partenariat avec le Service Territorial des Solidarités du Conseil Général, met en place des permanences sociales. Une assistante sociale du Département vient à votre rencontre sur notre commune pour accompagner toute personne qui en fait la demande dans une démarche d'accès aux droits, d'action sociale et d'insertion. Elle effectue des évaluations socioéducatives à la demande des familles et propose une aide adaptée selon les besoins. Le travailleur social sera présent tous les 2 mois. La prochaine date est fixée au mardi 7 novembre de 9 h à 11 h 30, salle du 1^{er} étage en mairie. Prise de rendez-vous directement auprès du travailleur social au 04 67 67 31 60.

➤ Une Saint-Drézérienne sur le toit du monde

Fabienne SICOT-PERSONNIC a réalisé l'exploit de gravir l'Everest, le plus haut sommet du monde, qui culmine à 8848 mètres d'altitude. Elle l'a atteint le jeudi 18 mai à 8 heures, le jour de l'ascension, après une nuit d'efforts intenses. Après avoir transité par les différents camps, Fabienne est arrivée le mardi soir sur le camp IV situé à 8000 mètres d'altitude. Après une journée de repos, elle s'est lancée dans l'ascension des 800 derniers mètres le mercredi soir vers 20 heures. « Il a fallu 12 heures dans le froid, la neige et la glace avec des températures de -45°, pour parvenir au sommet ». Après quelques minutes au sommet, le temps d'immortaliser le moment et de profiter de l'instant présent et de l'exploit, vint le moment de redescendre au camp IV. Après une journée de repos, la descente pour atteindre le camp II, puis le camp de base aura duré plusieurs jours. Fabienne était venue présenter aux Saint-Drézériens, au mois de décembre dernier, son projet amical et évoquer aussi ses deux maladies qui sont la spondylarthrite ankylosante et l'ostéogenèse imparfaite. Son projet « le Piolet de Verre » : gravir des sommets pour surmonter le handicap, résilience sur le Toit du Monde, s'inscrit dans une démarche de dépassement de soi, de dépassement du handicap, mais aussi d'espoir. Fabienne proposera aux Saint-Drézériens, certainement avant la fin de l'année, une soirée pour partager ses émotions, mais aussi pour nous présenter ses futurs projets d'aventure, car Fabienne ne compte pas s'arrêter là.



▶ VIE DES COMMERCES

➤ Un nouveau Food Truck

L'Ardéchois Baroudeur, le spécialiste des ribs de porc et de bœuf vous accueille tous les mercredis de 18 h à 22 h sur le parking du stade.

TABAC

➤ Reprise du bureau de tabac
Nouveau propriétaire

Depuis le mois de juillet, le bureau de tabac est tenu par un nouveau propriétaire! Nous souhaitons la bienvenue à Boris Cherblanc et son équipe et une belle retraite à Gérard Le Blach. Les horaires restent inchangés.

➤ Une nouvelle orthophoniste

Adèle PENTECÔTE, orthophoniste, a débuté son activité sur la commune depuis la rentrée, au 10 rue Saint-Didier. Elle reçoit les enfants, les adolescents et les adultes sur rendez-vous au 06 25 84 26 43.

▶ VIE MUNICIPALE

➤ 12 mai : Cérémonie citoyenne

Madame le Maire et quelques élus ont accueilli un petit nombre de futurs électeurs afin de leur remettre officiellement leur carte électorale et le livret du citoyen. Cette cérémonie annuelle permet aux élus de rencontrer les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune. C'est aussi un moment d'échanges pour rappeler les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Cette rencontre se termine par un temps de discussion autour d'un apéritif offert par la mairie.



▶ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



➤ Saison CCFF

La saison du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) a débuté par la traditionnelle réunion des bénévoles vendredi 9 juin dernier à la maison des associations. Ce fut, tout d'abord, l'occasion pour chacune et chacun de se retrouver afin de préparer l'exercice 2023 en ce début d'été : revue d'effectifs et de matériels, accueil de nouveaux arrivants, organisation des patrouilles, rappel des consignes. L'activité opérationnelle s'est déployée le week-end des 1^{er} et 2 juillet pour s'achever les 9 et 10 septembre avec un bilan de 25 patrouilles ayant sillonné un domaine forestier communal fragilisé par une chaleur caniculaire. Celle-ci a fait l'objet de nombreuses alertes préfectorales pour risque d'incendie accru, confortant la place prépondérante qu'occupent les bénévoles du CCFF au sein du dispositif de sécurisation mis en place par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Vous avez enfin aperçu ces fidèles serviteurs de la nature, fièrement revêtus de leur tenue orange, à l'occasion du forum des associations le 8 septembre dernier. Depuis leur stand, ils font découvrir leur activité de façon pédagogique et déploient toute leur énergie pour la sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement. N'hésitez plus et rejoignez-les pour l'accomplissement de cette mission d'intérêt public. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



➤ Infractions

Depuis plusieurs semaines, des adolescents circulent dans le parc municipal aux guidons de cyclomoteurs, en dépit du danger que cela représente pour les autres usagers, dont de nombreux enfants, en infraction à l'arrêté municipal l'interdisant. De multiples rappels verbaux ont été effectués par la Police Municipale aux concernés. La Municipalité rappelle aux parents de ces jeunes qu'il leur incombe également de leur remémorer cette interdiction. Les contrevenants, ou leurs représentants légaux — s'ils sont mineurs — encourrent une contravention de 1^{re} classe (38 €) pour le non-respect d'un arrêté municipal.

➤ Dégradations diverses et incivilités

La commune doit, une nouvelle fois, faire face à d'insupportables dégradations et autres incivilités commises sur des végétaux et du mobilier urbain dans le parc, mais aussi sur les gradins installés pour les galas de fin d'année des associations, les chéneaux du restaurant scolaire ainsi que la piste du pump-track. Nous rappelons l'incidence budgétaire de ces exactions, mais également le sentiment d'insécurité qu'elles entraînent et attirons l'attention sur le fait qu'elles sont susceptibles de poursuites à l'encontre de leurs auteurs.

➤ **3 juillet : Rassemblement citoyen pour la paix civile**

Mme le Maire avec les élus, les services municipaux et la population se sont rassemblés devant l'hôtel de ville à l'appel des maires de France lundi 3 juillet à midi. Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays. Les actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants. C'est pourquoi une mobilisation civique de la société s'est tenue pour le respect de la République et de la France, pour que le dialogue reprenne.



➤ **VOYAGE AU MAROC : ADAR**

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec Expert Solidaire, Mme le Maire de Saint-Drézéry Jackie Galabrun-Boulbes et M. l'adjoint Loïc Le Blévec ont fait le déplacement dans le Sud-ouest marocain. Le mardi 30 mai a eu lieu l'inauguration de la station pour l'alimentation en eau potable de la commune d'Adar en présence de M. le Maire. Une magnifique réception avec tout d'abord l'accueil des femmes chargées de fleurs, la présentation des différents projets, la dégustation de l'eau en présence de M. le Secrétaire Général du Gouverneur de Taroudant. Les jours suivants se sont succédées différentes réunions sur le tourisme, les déchets, les écoles... Ce séjour s'est terminé par la découverte d'un grenier (construction traditionnelle du Sud marocain qui a une vocation défensive et de stockage des biens d'une communauté) et d'un site archéologique médiéval Igiliz, situé dans l'anti Atlas à plus de 2000 m d'altitude, accessible maintenant aux férus d'histoire. Merci à nos amis marocains pour leur accueil chaleureux.

INTERCOMMUNALITÉ

➤ **15 JUIN : RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE SUR LE SUJET DE LA VIOLENCE AUX ÉLUS**

Le ministre de la Justice, M. Éric Dupond Moretti était à Mauguio à la rencontre des maires de l'Hérault pour échanger sur les violences faites aux élus. Frédéric Roig, président de l'AMF 34, a introduit la réunion avant quelques témoignages d'élus.



Depuis notre voyage dans la vallée de l'Arghen, de tragiques événements se sont produits le 8 septembre. Un tremblement de terre a laissé de nombreux villages sans maisons. Ils ont besoin de notre aide pour des tentes, couvertures, oreillers... prioritairement. Nous les avons assurés de notre soutien.

➤ **ÉTAT CIVIL**



 **Naissances**

Bébé est là ! Félicitations ! Bienvenue à :

Milo MÉNEZ, 4 mai 2023, fils de Mathieu MÉNEZ et de Camille DE FABRITIIS

Soann ANTONELLIS, 8 mai 2023, fils d'Alexis ANTONELLIS et d'Alison BUCOLO

Milann ANTONELLIS, 8 mai 2023, fils d'Alexis ANTONELLIS et d'Alison BUCOLO

Jules ZAPATA, 19 mai 2023, fils de Florian ZAPATA et de Céline MORCET

Hugo GARDETTE, 19 mai 2023, fils de Thomas GARDETTE et d'Amandine CHAUCHON

Alison SOLSKAIA, 21 mai 2023, fille de Sergey SOLSKIY et de Kristina SOLSKAIA

Lucile BREGMESTRE POUPINEL, 23 mai 2023, fille de Samuel BREG MESTRE et d'Emilie POUPINEL

Eden SATA, 24 mai 2023, fils de Didi SATA et de Mélisandre HESSE

Iris GERVAIS, 13 juin 2023, fille de Pierre GERVAIS et d'Anaïs DACLINAT

Adrien THOUVILLE, 13 juin 2023, fils de Stéfan THOUVILLE et de Juliette BLIN

Léna SERANE, 26 juin 2023, fille de Guillaume SERANE et d'Anaëlle MAILLET

Fadi MAHFOUDHI, 11 juillet 2023, fils de Brice MAHFOUDHI et de Carole TAYH ABDEL RADI

Sofiane MAHFOUDHI, 11 juillet 2023, fils de Brice MAHFOUDHI et de Carole TAYH ABDEL RADI

Clémence PEY, 16 juillet 2023, fille de Maxime PEY et de Pauline ESPANOL

Arthur BILLAUX, 19 juillet 2023, fils de Clément BILLAUX et de Charlotte COMBES

Juliette MARTINEZ, 30 juillet 2023, fille de Bastien MARTINEZ et de Romane HOFFLIN

Milàn ARAGONES, 1^{er} août 2023, fils de Morgan ARAGONES et de Léa DANJARD

Lyly-Rose DEBSKI, 2 août 2023, fille de Laurent DEBSKI et de Maïté MIRASSOU

 **Mariages**

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux :

Théo POZO et Manon EQUÉL, 27 mai 2023

Adrien BLONDIN et Juliette LONCLE, 3 juin 2023

Laurent FERRARINI et Françoise SIRVEN, 3 juin 2023

Franck SIMON et Véronique HARTER, 10 juin 2023

Vincent METZGER et Alexandra BAZZANO, 10 juin 2023

Julien GRANDON et Jenny FREY, 30 juin 2023

Karim BOUCHDOUG et Anissa NEDROMI, 30 juin 2023

Jérémy VILLEVIEILLE et Zoé BRIMAUD, 08 juillet 2023

Guillaume MENGUAL et Jessica MORENO, 22 juillet 2023

Rémi DUPRAT et Juliette BOURREAU, 4 août 2023

Morgan ARAGONES et Léa DANJARD, 16 août 2023

Freddy VINET et Sylvie DEVEZE, 26 août 2023

 **Décès**

Toutes nos condoléances aux familles et amis de :

Georges SERVOTTE, époux de Renée DUPUIS, 27 juillet 2023

► **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 19 - Votants : 22 - Procurations : 3

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 13.04.23

2. Compte-rendu des décisions du Maire

■ **Décision 2023-010** : Mme le Maire est autorisée à demander à la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon la clôture du contrat de paiement en ligne (Service SPPLUS) n° 2335902.

3. Aide exceptionnelle à Bagnara di Romagna

La commune de Bagnara di Romagna en Italie, avec laquelle la commune est jumelée, a été touchée par de fortes inondations entre le 17 et le 19 mai dernier. Au vu des liens qui nous unissent, la commune et le Comité de Jumelage souhaitent apporter une aide de 1000 € aux habitants sinistrés.

**4. RESSOURCES HUMAINES
Instauration du Compte Épargne Temps**

Mme le Maire informe le Conseil du souhait de proposer aux agents de la collectivité le Compte Épargne Temps. Le Comité Technique du CDG 34 a été saisi. Il a rendu un avis favorable le 23 mai 2023. Le Compte Épargne Temps, CET, permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Le nombre total de jours inscrits sur le CET ne peut excéder 60.

**5. RESSOURCES HUMAINES
Tableau des effectifs**

- 2 postes à créer et 2 à supprimer dans la Filière Culturelle
- 2 postes à créer et 1 à supprimer dans la Filière Animation
- 3 postes à créer et 2 à supprimer dans la Filière Technique

6. URBANISME – Projet installation Antenne FREE

Implantation d'une antenne FREE mobile sur une parcelle communale sur la RM118 menant à Teyran, parcelle AM 224. Des photos de l'intégration de l'antenne dans le paysage ont été présentées. Une redevance annuelle de 8000 € sera versée à la commune pendant la convention qui dure 12 ans.

7. URBANISME – Rétrocession Le hameau des Mazes

Lors du projet d'aménagement du hameau des Mazes, il a été convenu la rétrocession à titre gratuit, au profit de la commune, des espaces communs du lotissement, parcelles AI 650 (45 m²) et 656 (483 m²), aménagés et dénommés Le Jardin d'Alice, par le promoteur Promécia.

8. FESTIVITÉS – Droits de place

Il est proposé une petite actualisation des tarifs pour la fête votive. La plupart restent inchangés.

9. FESTIVITÉS – Convention avec le CIRDOC

Une adhésion annuelle qui s'élève à 45 € est nécessaire ainsi que la signature d'une convention entre la Mairie de Saint-Drézéry et le CIRDOC pour l'emprunt de l'exposition sur le thème des animaux totémiques.

**10. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle Les Foulées du Bérange**

La commission Vie associative réunie le 16 mai 2023 propose l'attribution d'une aide exceptionnelle de 300 € pour l'édition de la course du 4 juin 2023.

**11. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle Comité de Jumelage**

Organisation d'une Fête de l'Europe par 5 jumelages, le dimanche 14 mai 2023, et attribution d'une aide exceptionnelle de 300 € pour encourager la tenue de cet événement.

**12. VIE ASSOCIATIVE
Subvention exceptionnelle Centre d'Arts Chorégraphiques**

Organisation d'un spectacle de théâtre le dimanche 14 mai et du gala annuel le samedi 10 juin : deux manifestations gratuites, attribution d'une aide exceptionnelle de 350 €.

13. JEUNESSE – Savoir rouler à vélo Convention 3M

Cette convention a pour objet de :

- d'une part, de définir les conditions de mise en œuvre du dispositif d'apprentissage SRAV sur le territoire communal auprès des élèves de CM1 et CM2 ;
- d'autre part, de définir les conditions d'attribution de tout ou partie d'un montant de subvention à la Commune de Saint-Drézéry par 3M pour cette mise en œuvre qui pourrait s'élever à 888 €.

**14. POLICE MUNICIPALE
Convention avec cabinet vétérinaire**

Projet de convention avec le cabinet vétérinaire « Les Mascottes » installé sur la commune, qui vise à organiser les premiers soins à donner aux animaux blessés sur la voie publique, de maître inconnu ou défaillant.

15. JURY D'ASSISES 2024

Le Conseil municipal procède au tirage au sort de 6 noms sur la liste électorale.

► **9 JUIN : SAINT-DRÉZÉRY A RELEVÉ LE GRAND DÉFI !**

► Grande journée de récompense au FDI Stadium pour les classes qui ont relevé le « Grand Défi Vivez Bougez » et qui ont cumulé le plus de cubes d'énergie. C'est la classe de CE2 – CM1 de Mme PAVAGEAU qui a représenté la commune. Durant le temps scolaire, mais aussi les temps périscolaires, les enfants faisaient partie de ceux qui avaient cumulé le plus de points. Au programme de cette journée de récompense : spectacles acrobatiques, zumba, match de hand, etc. Pour cette occasion, les enfants avaient préparé avec Bédia un drapeau de Saint-Drézéry. Merci à nos écoliers d'avoir fièrement représenté le village !





CAPELLI

Peinture

04 67 60 20 04

Intérieur / Extérieur
Neuf / Rénovation
Revêtement sols & murs

SAINT-GELY-DU-FESC
SAINT DREZERY

www.fabricecapelli-peinture.fr

► 22 JUIN : MARIE-PIERRE CUNY ET SES CM2 NOUS ONT OFFERT LA DERNIÈRE REPRÉSENTATION DES NEZ ROUGES



► Marie-Pierre CUNY a pris sa retraite après 22 années d'enseignement à Saint-Drézéry. Elle aura marqué toute une génération d'élèves par sa bonne humeur et son projet théâtre d'une grande qualité. Pour cette dernière, les Nez Rouges nous ont emmenés à Palavas pour nous présenter une journée type de vacances : la plage, la plongée, la pétanque, la fête foraine... et tout cela sur le thème de l'égalité homme/femme. S'en est suivi un bonus sous forme de quiz présenté par les élèves avec de vrais chiffres sur les disparités entre les hommes et les femmes. Un dernier spectacle engagé qui a ravi le public venu nombreux ce soir-là. Nous souhaitons à Marie-Pierre Cuny une belle retraite pleine de projets et nous espérons la revoir prochainement à Saint-Drézéry ☺ Quant à la promotion de CM2 2022/2023, nous leur souhaitons une belle rentrée au collège. Cette fin de scolarité élémentaire a pu être fêtée durant la journée du 13 juin dernier. Les élèves ont été reçus en salle Brassens par Mme le Maire et Marion Biglione (adjoindue aux écoles et à la jeunesse). En présence de Stéphane Montella (coordonnateur du Service Jeunesse), de Vincent Grimon (responsable des Services Techniques) et de Julien Durili (Policier Municipal), les sujets liés à la citoyenneté à l'échelle du village, de la métropole, du département et de la France ont été abordés longuement. Puis est venu le temps des questions/réponses aux différentes personnes présentes. Mme le Maire et Marion Biglione ont profité de ce moment pour mettre à l'honneur Marie-Pierre Cuny et son investissement dans l'école. Elle a reçu la médaille du village et les enfants ont longuement ovationné l'enseignante. Après cette après-midi riche en émotion, les CM2 ont fait leur boom de fin d'année, un très bon moment grâce à l'investissement de l'APE.



► DE NOUVEAUX JEUX ORNENT LES SOLS DE L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ ET DE LA RÉPUBLIQUE

► Depuis le mois de juin, de nouveaux jeux ont été peints au sol sur les deux sites de l'école élémentaire. Pour le plus grand plaisir des enfants, marelles et autres labyrinthes animent les temps de récréation et périscolaire.



► 15 JUIN : LE RELAIS PETITE ENFANCE DES GARRIGUES ET L'ÉCOLE MATERNELLE DE SAINT-DRÉZÉRY CRÉENT DU LIEN !



► Les assistantes maternelles de la commune de Saint-Drézéry et les enfants qu'elles accueillent ont pu visiter l'école maternelle «Les Petits Poucets». Accueillis par la directrice de l'école et l'équipe éducative, les enfants entrant à l'école maternelle en septembre ont pu découvrir un temps de classe avec différentes activités proposées. Ils ont pu aussi profiter de l'espace extérieur. Certains enfants ont même retrouvé leurs anciens camarades! Ce projet, initié par les éducatrices du RPE des Garrigues et la directrice de l'école maternelle, favorise le lien entre les assistantes maternelles, l'équipe pluridisciplinaire de l'école et les enfants. Il permet aux enfants scolarisés en septembre de se représenter l'école et de se familiariser petit à petit à leur futur lieu d'accueil.

UN GESTE CITOYEN
POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Pour chaque tonne de verre recyclée, Montpellier Méditerranée Métropole reverse 2€ à la Ligue contre le cancer de l'Hérault pour financer ses actions. Plus d'information sur ligue-cancer.net



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

- Qui? Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- Où? A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- Pourquoi? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



► DES VACANCES ET UNE RENTRÉE PLUS TARD...

► Cet été encore, le programme du centre de loisirs a été très fourni. Les enfants ont profité d'activités extérieures (lorsqu'il ne faisait pas trop chaud) et de temps plus calme apprécié en intérieur. Jeux d'eau, ateliers cuisine, sorties et boum de fin de semaine ont connu un grand succès grâce à une équipe d'animation soudée qui a su s'adapter aux envies des enfants et à la météo. Les ados ont passé aussi de belles vacances entre kayak, paddle, Aqualand et autres sorties. Ils ont aussi rencontré le groupe ado de Sussargues, plus on est de fous, plus on rit!



► Et après les vacances vient le temps de la rentrée. C'est sous un grand soleil que les enfants ont fait leur retour à l'école. Les 385 élèves ont rejoint leur nouvelle classe dans l'excitation de retrouver les copains et copines. En cette nouvelle année qui commence, nous souhaitons la bienvenue :

- À Julie FARGUES qui prend la direction de l'école élémentaire (et qui était à l'école maternelle l'année dernière),
- À Céline CHAPELLE qui prend la direction de l'école maternelle,
- À toutes les enseignantes (eh oui, il n'y a plus d'enseignant dans nos écoles) qui démarrent cette année avec nos élèves,
- À Matthéo GARBAR qui prend le poste de référent maternelle sur les temps périscolaires.



ENVIRONNEMENT

► COLLECTE DES BIODÉCHETS ET NOUVELLES FRÉQUENCES DE RAMASSAGE DES POUBELLES

La collecte des biodéchets évolue.

> Déploiement progressif du tri des biodéchets avec différentes solutions (d'ici 2024) :

- collecte en porte-à-porte des bacs bruns ou orange pour l'habitat individuel ;
- des composteurs de quartier, de résidence ou individuels ;
- de nouveaux Points d'Apport Volontaire biodéchets.

LA MÉTROPOLÉ DE MONTPELLIER MET À VOTRE DISPOSITION UN BIOSEAU AJOURÉ AVEC UN LOT DE 36 SACS KRAFT RÉUTILISABLES.

Depuis le 19 juin, un nouveau dispositif de collecte des biodéchets a été mis en place en remplacement du bac orange : la collecte par Points d'Apport Volontaire. De nouvelles fréquences de collecte en porte à porte (bacs gris et bacs jaunes) ont également été mises en place.

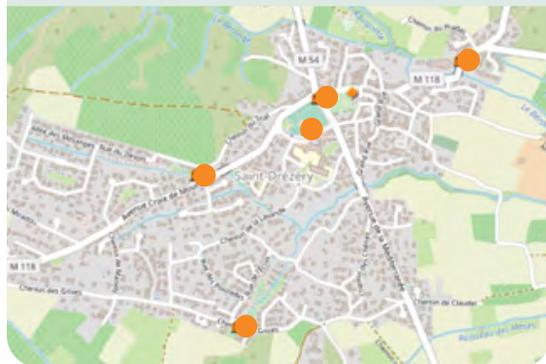
• Centre ancien

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.

• Village hors centre ancien

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.

Merci de bien respecter ces nouveaux horaires et d'organiser le tri de vos déchets au mieux avec dorénavant la possibilité de déposer tous vos biodéchets (y compris les déchets carnés et de poisson) dans les Points d'Apport Volontaire. 5 collecteurs de biodéchets sont répartis sur le village :

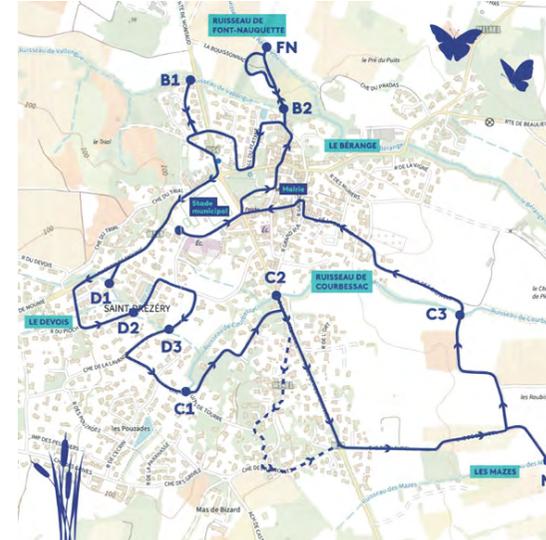


► SÉCHERESSE : PRÉSERVATION DE NOS RESSOURCES EN EAU

Nous avons vécu un été 2023 très chaud et très sec ! Notre département est toujours en alerte sécheresse, suite à l'arrêté préfectoral du 31 mai 2023. C'est un manque d'eau presque inédit qui a frappé notre région, entraînant une averse de restrictions comme l'interdiction d'arroser son jardin, de laver sa voiture ou de remplir sa piscine. Cette situation très inquiétante a mis en lumière un fait : l'eau est une ressource très précieuse. Et d'interroger : quand le robinet est coupé, que permet la loi en matière de prélèvement d'eau dans l'espace public ou privé ? Voici quelques réponses.

• Puits ou forages, plusieurs règles à respecter pour puiser de l'eau

Les eaux non-courantes n'appartiennent à personne. L'article 714 du Code civil est limpide en la matière en précisant que l'usage de l'eau est « commun à tous ». « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation », complète le Code de l'environnement. Oui mais voilà, des arrêtés préfectoraux permanents ou temporaires (comme en cas de sécheresse) peuvent contraindre et limiter ces prélèvements. Depuis le 1er janvier 2009 notamment, **tout particulier doit déclarer en mairie le fonctionnement d'un puits ou d'un forage quand il se trouve sur un terrain privé** (Formulaire Cerfa N° 113887*02). Celui ou celle qui a la chance d'avoir chez lui une nappe phréatique superficielle avec de l'eau douce à quelques mètres sous terre doit par ailleurs en faire un usage exclusivement domestique. L'eau puisée doit ainsi être consacrée à des besoins élémentaires comme l'alimentation des chasses d'eau, le lavage des sols, l'arrosage du jardin. Le prélèvement ne doit pas dépasser les 1000 m³ par an maximum. En période de restriction, les propriétaires de puits sont en revanche soumis aux mêmes règles que n'importe qui et doivent arrêter toute captation.



► CONNAISSEZ-VOUS LES AIRES DE FITNESS DE NOTRE VILLAGE ?



► 30 JUIN : INAUGURATION DU SENTIER « DÉCOUVERTE DES COURS D'EAU »

La municipalité a inauguré le nouveau sentier « Les cours d'eau » : un circuit permettant d'observer et de découvrir les cours d'eau du village. Cette réalisation, initiée par Lisa MAUNIER, stagiaire en BTS à la mairie, a été portée par la commission environnement extramunicipale et a fait l'objet de travaux de recherche sur la mise en valeur des nombreux cours d'eau traversant notre village. Un grand merci aux différents partenaires, au SYMBO pour son accompagnement technique et à la métropole pour son soutien financier. Nous vous invitons donc à découvrir ce nouveau parcours, que vous pouvez faire en famille (des points d'information avec des QUIZ sont disposés le long du parcours), soit en effectuant la partie courte (moins d'une heure) soit en effectuant le parcours complet (2 h 30). Dépliant disponible en mairie et sur le site internet rubrique Vivre à Saint-Drézéry/Tourisme et Patrimoine.

► LE PASS MÉTROPOLE

Pour obtenir gratuitement votre Pass Métropole, il vous suffit de vous rendre au guichet unique de votre commune, au secrétariat de la mairie, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une photo.



VOTRE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Contactez-nous par mail mairie.saint.drezery@wanadoo.fr et vous serez rappelé.

Cet encart publicitaire peut être le vôtre.

Mairie de Saint-Drézéry

► BÂTIMENTS



1. RPE : Pose d'une moustiquaire au bureau du Relais Petite Enfance. **2. École maternelle** : Préparation exposition des poteries réalisées par les élèves. **3 & 4. ALP** : Peinture des 2 salles. **5 Cantine** : Propreté avec plexi derrière poubelles de tri. **6. Salle Cardonnet** : Réfection toiture. **7. Banque Alimentaire** : Pose de deux claustras pour dissimuler les containers devant l'entrée. **8. Terrain de Tennis** : Peinture sur les 2 courts.



LES TRAVAUX DU CHÂTEAU. Les travaux du château se poursuivent : la dalle du rez-de-chaussée a été coulée, tous les planchers de l'étage ont été déposés avant leur remplacement, les enduits intérieurs des murs et voûtes ont démarré ainsi que sur la façade extérieure côté parc. Les vitres de la coursive ont été partiellement posées en attente de leur ajustement définitif. La Fondation du Patrimoine soutient ce projet de rénovation du château. Une collecte est ouverte via le site : www.fondation-patrimoine.org/les-points/ancien-chateau-de-saint-drezery ou via un formulaire disponible en mairie.



A la demande des associations, un robinet temporisé avec une hauteur suffisante a été installé salle Brassens.

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid!



► VOIRIES



INAUGURATION DU 13 MAI. Les chemins de Manély, des Grives, des Azerolles ont fait peau neuve : les enrobés ont été refaits et intègrent désormais des dispositifs de ralentissement tels écluses et plateaux traversants. Des trottoirs ont été créés, les réseaux du pluvial ont été améliorés, des clôtures de rivières ont été renouvelées. Un cheminement piétonnier a été réalisé derrière les platanes à l'entrée de l'avenue de la Méditerranée à la faveur de régularisations foncières opérées par la métropole de Montpellier, également maître d'œuvre conjointement avec la commune, de ces travaux. Leur inauguration eut lieu samedi 13 mai dernier en présence de nombreux élus, dont notamment M. Calvat, représentant le Président de la Métropole, M. Lafforgue, Vice-président à la voirie, M. Pellet, Conseiller départemental, sans oublier Mme Galabrun-Boulbes, maire de notre commune. Un apéritif convivial clôtura cette belle cérémonie.

RADAR PÉDAGOGIQUE. Installé Avenue croix de Mounié, l'objectif n'est pas répressif, mais préventif et il n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse, mais de les inciter à lever le pied et à adapter leur allure. Sa fonction première est ainsi d'informer le conducteur de sa vitesse réelle et sur le nombre de points qu'il pourrait perdre en cas de véritable contrôle radar.

► ESPACES VERTS



Parc : Montage des gradins pour les galas. Suite de la pose du mobilier urbain.

LES MOUSQUETAIRES : FEU DE LA SAINT-JEAN



AGENDA

OCTOBRE 2023

Mercredi 4 octobre

Promenade des cours d'eau
et Goûter – Séniors et ALSH
Semaine Bleue – CCAS
Parc côté Mairie à 14h30

Mercredi 4 octobre

Vernissage exposition
Paysages Intimes #2
Municipalité
Bibliothèque

Dim. 8 octobre

Vide-grenier – APE
Parc Municipal



Mardi 10 octobre

AG St-Drézéry Patrimoine
Salle Brassens

Samedi 14 octobre

Journée Italienne
Comité de Jumelage
Parc Municipal et Salle
Brassens



Dimanche 15 octobre

Marche pour Octobre Rose
Les Foulées du Bérange
Parc Municipal

Du ven. 20 au dim. 22 oct.

Festival de la chanson française
Association Brocéliande
Salle Brassens

Lundi 23 octobre

Don du sang
Salle Brassens – 14h-19h30



Vendredi 27 octobre

AG Comité de Jumelage
Salle Brassens

Mardi 31 octobre

Halloween
Municipalité
Salle Brassens



NOVEMBRE 2023

Ven. 3 et sam. 4 novembre

Fête d'Automne – Club Taurin
Parc Municipal

Sam. 4 novembre

Soirée grecque
St-Drézéry Patrimoine
Salle Brassens



Samedi 11 novembre

Anniversaire de l'Armistice 1918
Parc Municipal

Dim. 12 novembre

Bourse aux jouets – APE
Parc Municipal

Du ven. 17 au dim. 19 nov.

Chroniques villageoises
Les Amis du Vieux St-Drézéry
Salle Brassens

Du ven. 24 au dim. 26 nov.

Exposition jumelée – Arts&Zik
Salle Brassens

Mercredi 29 novembre

Café totémique – Municipalité
Bibliothèque

DÉCEMBRE 2023

Samedi 2 décembre

Illuminations du parc
et marché de Noël
Municipalité et APE
Parc Municipal



Dimanche 3 décembre

Atelier Zéro déchets – SDNE
Salle Brassens

Sam. 9 décembre

Formation PSC1
11-15 ans – CCAS
Salle Brassens – 9h30- 17h30



Dimanche 10 décembre

Spectacle de Noël – CAC
Salle Cardonnet

JANVIER 2024

Mardi 2 janvier

Don du sang
Salle Brassens – 14h-19h30

Samedi 6 janvier

Soirée des adhérents
Comité de Jumelage
Salle Brassens



Dimanche 21 janvier

Vœux à la population
Salle Brassens

Samedi 27 janvier

Repas des aînés – CCAS
Salle Brassens

Dim. 28 janvier

Forum participatif
Totem – Municipalité
Salle Cardonnet



Mardi 30 janvier

AG SDNE
Salle Brassens

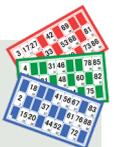


FÉVRIER 2024

Du vend. 2 au dim. 4 fév.

Festival Jean-Rey Robert - TAS
Salle Brassens

LES LOTOS



Dimanche 17 décembre

La Dansery

Dimanche 14 janvier

APE